

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2022

L'an deux mil-vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François SALIOU, le Maire.

Présents : Jean-François SALIOU, Carole BONNIEC, Jean-Noël LE HÉNAFF, Fabrice BOURLIER, Nathalie HAMON, Gilbert KERBOEUF, Willy LE GOURRIEREC, Cyril LE QUERREC, Virginie LE ROLLAND, Isabelle RIOU, Anthony PÉRON, Isabelle L'ANTHOEN, Karine THOMAS, Mickaël SADOU, Valérie HEUZÉ

Secrétaire de séance : Karine THOMAS

1) *Compte de gestion*

Monsieur Jean-François SALIOU rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

Monsieur Jean-François SALIOU propose une présentation commune du compte de gestion et du compte administratif.

2) *Présentation du compte administratif 2021*

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général : 63 742.41 €
Charges de personnel : 187 319.55 €
Atténuation de produits : 7 993 €
Autres charges de gestion courante : 35 661.67 €
Charges financières : 8 820 €
Charges exceptionnelles : 175.32 €
Total dépenses : 303 712.35 €

Recettes

Atténuation de charges : 5 341.21 €
Produits des services : 17 905.85 €
Impôts et taxes : 171 591.21 €
Dotations et participations : 137 579.51 €
Autres produits de gestion courante : 20 902.78 €
Produits financiers : 107.05 €
Produits exceptionnels : 1 404.84 €
Total recettes : 354 832.45 €

Le fonctionnement fait apparaître un excédent de 51 120.10 €

Section d'investissement

Dépenses

Frais d'études : 584 €

Achats de matériels et travaux : 112 777.81 €

Remboursement d'emprunt : 20 422.59 €

Opérations patrimoniales : 3 366.76 €

Total dépenses : 137 151.16 €

Recettes

Subventions : 28 707 €

Conversion ligne de trésorerie 2017 : 80 000 €

Remboursement TVA : 2 752.80 €

Taxe d'aménagement : 3 550.05 €

Excédent de fonctionnement 2020 : 84 297.35 €

Opérations patrimoniales : 3 366.76 €

Total recettes : 202 673.96 €

Solde d'exécution 2020 : 21 152.60 €

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 86 675.40 €

Le compte administratif est voté à l'unanimité des membres présents moins un.

3) AFFECTATIONS des résultats (issus des CA et repris ensuite aux BP)

Excédent de fonctionnement reporté en investissement pour 51 120.10 €

Excédent d'investissement reporté pour 86 675.40 €

4) VOTE des taux d'imposition

Le Conseil Municipal **VOTE** les taux d'imposition ci-dessous au titre de l'année 2022.

	2022
Taxe foncière (bâti)	19.31 % (taux communal 2020) + 19.53 % (taux départemental) = 38.84 %
Taxe foncière (non bâti)	61.40 %

5) *Présentation du budget primitif et VOTE*

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 335 401 €

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général : 80 737 €
Charges de personnel : 178 666 €
Atténuation de produits : 11 582 €
Autres charges de gestion courante : 39 102 €
Charges financières : 9 375 €
Charges exceptionnelles : 1 542 €
Dépenses imprévues : 6 052 €
Virement à la section d'investissement : 8 345 €

Recettes

Atténuation de charges : 3 007 €
Produits des services : 16 155 €
Impôts et taxes : 159 720 €
Dotations et participations : 133 949 €
Autres produits de gestion courante : 20 950 €
Produits financiers : 120 €
Produits exceptionnels : 1 500 €

Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 169 622.50 €

Dépenses

Frais d'études : 4 342 €
Attribution compensation LTC : 2 052 €
Travaux : 139 620.50 €
Remboursement d'emprunt : 21 000 €
Dépôts et cautionnement : 1 660 €
Dépenses imprévues : 948 €

Recettes

Subventions : 18 850 €
Remboursement FCTVA : 2 472 €
Taxe d'aménagement : 500 €
Excédent de fonctionnement 2021 : 51 120.10 €
Dépôts et cautionnement : 1 660 €
Virement de la section de fonctionnement : 8 345 €
Excédent 2021 : 86 675.40 €

OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES
Achat de terrains	3 000 €	
Rambarde salle polyvalente	1 930 €	1 950 €
Impasse de la Fontaine St Jean	57 714 €	16 900 €
Voirie communale	41 276.50 €	
Voie douce	20 000 €	
Outillage	1 500 €	
Illuminations de Noël	2 000 €	
Matériel cantine	10 000 €	
Matériel école	2 000 €	
Informatique	200 €	

Le budget primitif 2022 est voté à l'unanimité des membres présents

6) Questions diverses

Monsieur le Maire signale que la remise des « bons cadeaux » pour les enfants nés en 2020 et 2021 aura lieu le samedi 30 avril à 11 heures à la salle polyvalente. 11 enfants sont concernés.

La réunion du bulletin municipal aura lieu le samedi 23 avril à 10 heures à la mairie.

Séance levée à 19 h 00

Le Maire

Les Conseillers Municipaux


